

LES CAHIERS DU CONGRÈS DES 10 ANS DE LA LOI ESS

Une économie

PIONNIÈRE ET ENTREPRENANTE



aéma
G R O U P E

 **AESIO**
MUTUELLE



GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

 **abeille**
ASSURANCES





CAROLINE NEYRON

Vice-Présidente d'ESS France en charge du développement économique de l'ESS et directrice générale du Mouvement Impact France.

Les 12 et 13 juin 2024, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est rassemblée pour **le Congrès des 10 ans de la loi ESS**. Elle s'est projetée dans l'avenir avec le manifeste : « **Nous imaginons un futur où l'Économie Sociale et Solidaire serait la norme !** ». Dix ans après la loi, l'Économie Sociale et Solidaire est plus que jamais d'actualité et préfigure l'économie de demain.

Grâce à son modèle et à ses engagements historiques, l'ESS se positionne comme une **véritable locomotive de la transition écologique et sociale**. Elle peut revendiquer pleinement ce rôle et adopter une posture de conquête pour diffuser largement ses pratiques, ses principes d'action et ses valeurs au sein de l'économie.

2

L'ESS répond à des enjeux majeurs et dispose aujourd'hui des moyens de prendre une place plus importante dans l'économie. Un écosystème s'est structuré à travers tout le territoire avec par exemple les **Pôles territoriaux de coopération économique** (PTCE) ou encore les 114 incubateurs français qui accompagnent la création de structures engagées. Sur le plan de la consolidation, l'ESS a su interroger ses modèles, **développer des approches hybrides**, créer des joint-ventures et innover tant dans ses actions que dans ses méthodes. En matière de transformation, elle a le potentiel de générer une nouvelle dynamique d'entreprises prêtes à faire évoluer leurs pratiques, leur gouvernance et leur modèle économique pour aligner modèle économique et intérêt général.

Cependant, l'ESS est confrontée à une **fragilisation inédite de ses ressources publiques**, et à des politiques d'aides et d'investissement public peu adaptées à ses spécificités. Après dix années de structuration et de consolidation, la décennie à venir doit être celle du **changement d'échelle**.

C'est l'ambition que nous portons à ESS France, en mobilisant l'ensemble de nos familles pour bâtir une société plus juste et apaisée.



PASCAL MICHARD

Président d'Aéma Groupe.

L'économie sociale et solidaire est une force motrice. Elle ne se contente pas d'imaginer un monde plus juste, elle le construit. Face aux crises sociales, économiques et environnementales, elle se dresse comme un laboratoire d'innovations sociales, démontrant que l'entreprise peut être un levier puissant au service du bien commun. Là où les modèles traditionnels peinent à répondre aux défis contemporains, l'ESS propose la vision d'une autre façon d'entreprendre : celle d'une économie plus humaine, où la performance économique est indivisible de la performance sociale. En replaçant l'humain au centre de la pensée et de l'action économique, **l'ESS redessine les contours de l'entrepreneuriat.** Ici, l'entreprise n'est plus une fin en soi, mais un moyen au service d'un destin commun, d'une vision collective, fondée sur la coopération et le partage de la valeur.

Chaque projet, chaque initiative, devient **le reflet d'une ambition plus grande** : bâtir une société plus inclusive, plus responsable et plus juste. Ce modèle n'est pas figé, il évolue, s'adapte et anticipe les besoins d'une société en constante mutation. Il réinterprète les notions de gouvernance, de décision collective et de responsabilité sociétale. **L'ESS prouve qu'une économie plus solidaire est non seulement possible, mais indispensable.** Elle ouvre une voie politique, celle d'un futur où la prise en considération des intérêts collectifs priment sur les seules logiques de profit à court terme.

C'est un engagement pour demain, porté par des femmes et des hommes convaincus qu'un autre modèle n'est pas une utopie mais **une nécessaire réalité à construire ensemble.**

Nous vous avons interrogés, voici vos réponses

IMAGIN'ÈRE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Dans un monde en pleine mutation économique et écologique et face à des enjeux majeurs pour notre démocratie et la cohésion sociale, il apparaît essentiel que les acteurs de l'ESS répondent présents. En ce sens, en amont du Congrès des 10 ans de la Loi ESS des 12 et 13 juin 2024, ESS France a lancé Imagin'Ère de l'ESS. Cette initiative a permis à toutes celles et ceux qui font l'ESS au quotidien de contribuer à penser les 10 années qui viennent, pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère ! Pour participer à Imagin'Ère de l'ESS, 3 options étaient possibles : participer à notre Grande Consultation en ligne, envoyer une contribution écrite sur une trajectoire de développement de l'ESS ou organiser un événement. L'ensemble de ces réflexions ont inspiré la rédaction du manifeste publié à l'issue du Congrès. Dans ce livret, nous résumons les principaux enseignements qui ont émergés de la démarche pour le parcours « Une économie pionnière et entreprenante ». Ce parcours regroupait 3 trajectoires se projetant sur les 10 prochaines années :

- Dans 10 ans, l'ESS sera plus forte car plus coopérante
- Dans 10 ans, l'ESS sera la norme des entreprises de demain
- Dans 10 ans, l'ESS inspirera une autre conception de la valeur et de son partage

4

ENCOURAGER LES COOPÉRATIONS ENTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les échanges du Congrès et les résultats de la consultation ont permis d'identifier des forces de l'ESS en matière de coopération, notamment le fait que **les coopérations menées par les acteurs de l'ESS sont très ancrées territorialement** et s'inscrivent dans le long terme, loin d'être des associations ponctuelles, elles constituent souvent de véritables projets de territoires portés collectivement.

Dès lors, il convient de s'appuyer sur cette force et de **soutenir les espaces de coopérations existants et les réseaux qui les initient**. Le rôle des Chambres régionales de l'ESS pour permettre l'interconnaissance entre acteurs de l'ESS et soutenir les dynamiques de coopérations locales a été souligné.

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont un modèle de coopération locale des acteurs de l'ESS à encourager et développer sur l'ensemble du territoire. Les défis rencontrés par ceux-ci ont aussi été mis en exergue : **mécompréhension de leurs modèles par les financeurs**, enjeu de financement de l'ingénierie de coopération et des postes d'animation au sein des PTCE, accompagnement de proximité, etc.

L'ESS développe ainsi des lieux emblématiques de la coopération, dont les **tiers-lieux**, composés d'acteurs qui travaillent en hyper-proximité par la coopération sur des enjeux majeurs : réemploi, relocalisation de la production, transition numérique, accès à une alimentation locale, durable, démocratisation des pratiques culturelles, etc.

Coopérer est au cœur de l'ADN de l'ESS et ce travail commun peut prendre des formes variées. Plusieurs acteurs ont souligné que cette coopération « s'apprenait » et pouvait faire l'objet d'une « **éducation à la coopération** » ou de formations spécifiques. Les différentes familles de l'ESS doivent continuer à travailler sur la coopération au sein de l'ESS elle-même : mutuelles, coopératives, fondations, associations, sociétés commerciales en développant des partenariats privilégiés, adaptés et systématisés. En particulier, **l'inter-coopération entre structures de l'ESS** est à encourager pour renforcer la résilience de l'ESS.





L'ESS DOIT DEVENIR UNE ÉVIDENCE POUR ENTREPRENDRE

L'ESS n'est pas aujourd'hui la norme de l'économie et est souvent présentée en comparaison à l'économie conventionnelle, comme une **économie « alternative »**. Il y a un enjeu à renforcer la place de l'ESS dans l'économie mais aussi à **investir les sphères d'influences** culturelles et législatives. Ces 3 leviers seraient ceux permettant « l'inversion de la norme ».

L'ESS répond aux attentes des **jeunes professionnels « en quête de sens »** à travers sa gouvernance démocratique, sa non-lucrativité ou lucrativité limitée et sa recherche d'utilité sociale. Mais elle doit s'améliorer pour mieux visibiliser et rendre compte des bonnes pratiques qu'elle met en œuvre, et à terme inspirer toute l'économie de façon adaptée. Une des contributions à la séquence Imagin'ère a notamment souligné **l'importance de parvenir à capter vers l'ESS les entrepreneurs indépendants**, qui choisissent fréquemment de se mettre à leur compte pour rechercher un meilleur alignement entre leur activité et leurs valeurs. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux (+6% entre 2021 et 2021), et l'ESS doit pouvoir proposer et promouvoir des modèles alliant autonomie et protection, tels que les coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Ainsi, l'ESS doit continuer à être pionnière en inspirant et

accompagnant **les évolutions du travail**.

Les médias, l'éducation sont aussi des facteurs de visibilité auprès du grand public des **modèles entrepreneuriaux** et l'ESS pourrait amplifier ses partenariats avec les écoles de journalisme, de commerce, etc. Pour obtenir des normes juridiques plus adaptées aux modèles ESS, la nécessité d'investir de nouveaux espaces d'influence, notamment européens, a été pointée par les contributeurs. La question de la visibilisation et du soutien à **l'entrepreneuriat associatif** est aussi posée.

Plus largement, **l'ESS pour devenir une évidence pour l'entrepreneuriat** doit accompagner les entrepreneurs dans l'ESS et visibiliser les dispositifs existants tels que l'agrément **entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)**. L'écosystème d'accompagnement doit renforcer son accompagnement juridique, aider les entreprises de l'ESS à grandir et passer différentes étapes de développement. Pour cela, les moyens doivent être mis sur la table : aujourd'hui les chambres régionales de l'ESS bénéficient de 50 fois moins de financement que les chambres consulaires.

INSPIRER UN AUTRE PARTAGE DE LA VALEUR

De nombreux répondants à la consultation ainsi que les échanges du Congrès ont souligné les **liens directs entre le niveau de partage de la gouvernance** et celui du **partage de la valeur**. La rémunération est vue comme un levier de partage sur lequel l'ESS aurait une marge de progression importante pour les années qui viennent ainsi qu'en matière de dispositifs d'intéressement et de participation, qu'elle pourrait développer plus massivement. Le modèle des **société coopératives de production (SCOP)** où les bénéfices sont répartis équitablement entre salariés et réserves de l'entreprise montre que le partage de la valeur peut être un levier de performance économique et sociale.

L'ESS a développé des systèmes plus équitables dans le partage de la valeur, tels que le commerce équitable, qui vise à garantir une rémunération juste aux producteurs, notamment dans les **pays dits du « Sud global »**. Ce modèle repose sur des relations commerciales directes et durables, le respect des droits des travailleurs, ainsi qu'une production respectueuse de l'environnement. Il permet ainsi de lutter contre les inégalités économiques en favorisant un **développement plus solidaire et durable**.

L'ESS développe également la générosité et l'éducation à celle-ci. La philanthropie, le mécénat, les dons, sont autant de moyens de mieux répartir les richesses et de les allouer à des projets collectifs, porteurs de sens et profitables à toutes et tous.

Les communs sont aussi un exemple de partage de la valeur par l'ESS. Il faut distinguer les "communs" (ressources gérées collectivement avec une gouvernance spécifique) des "biens communs" (ressources partagées mais sans gestion appropriée). L'objectif est de transformer les biens communs en communs pour éviter leur exploitation abusive en intégrant les principes de l'ESS. **L'approche des communs** remet en question la façon traditionnelle de concevoir et de partager la valeur. Les communs explorent des outils pour préserver et gérer la valeur différemment, notamment **en comptabilisant les contributions non monétaires** et en développant des modèles de gestion alternatifs qui évitent la prédation capitaliste. Ils sanctuarisent des communs à travers des structures adaptées et des financements durables pour assurer la préservation intergénérationnelle face au dérèglement climatique et aux risques d'exploitation abusive des espaces.

ILS ONT CONTRIBUÉ !

*Merci à **Aéma Groupe, Pôle ESS Strasbourg Eurométropole, l'Institut ISBL, Adie, Raphaëlle Chaygneaud-Dupuy et Pierre Chicoisne, la CG Scop et la Coop des Communs** d'avoir contribué à Imagin'ère de l'ESS sur ces thématiques ! Merci également aux **78 participants** à la Grande Consultation d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions. Pour retrouver l'ensemble de ces éléments vous pouvez scanner le QR Code suivant :*



Le point de vue de ...



FANNY GÉRÔME

Directrice générale adjointe de France Active

Dirigeante du mouvement associatif de France Active depuis 2020, Fanny Gérôme est reconnue pour son expertise financière du secteur de l'Économie sociale et solidaire comme pour son approche stratégique du développement des organisations. Enseignante à l'IAE de Paris et fondatrice du centre de ressources de France Active, elle a supervisé de nombreuses études, notamment sur les sujets d'impact social, de modèles économiques ou d'entrepreneuriat féminin.

Comment France Active se mobilise et mobilise les acteurs de l'ESS pour encourager les coopérations vertueuses ?

Une perspective ne se construit pas en un jour ; une volonté collective demande du temps pour s'affirmer et acquérir une **capacité d'entraînement**. Quand je vois le chemin que nous avons parcouru collectivement depuis une vingtaine d'années pour développer l'ESS : le nombre de formations, les chaires dédiées à ce secteur, la dynamique associative, le sens recherché par les salariés, l'intérêt grandissant des épargnants pour une finance solidaire..., et bien je suis confiante !

Ensuite et pour répondre, j'inverserai la question. Il me semble qu'il est nécessaire que l'ESS aborde son développement en prenant mieux en compte l'une de ses dimensions, **celle de l'entrepreneuriat, de sa capacité à prendre des risques**. Pour assurer sa pérennité, toute entreprise doit savoir investir. Or, beaucoup de structures de l'ESS continuent d'aborder leur développement, sans moyens additionnels. Ces moyens supplémentaires sont pourtant indispensables pour leur permettre de se développer, garder leur place dans un contexte de plus en plus concurrentiel et se faire, ainsi, **reconnaitre comme acteur économique**.

Quelles difficultés et étapes doivent encore être franchies avant que l'ESS devienne une évidence pour l'entrepreneuriat ?

Au sein du mouvement France Active, nous nous employons à soutenir les projets entrepreneuriaux et associatifs qui répondent aux défis de notre époque, et qui constituent un levier pour développer la capacité d'agir des individus, mais aussi des collectifs.

Nous sommes persuadés que c'est dans les collectifs que nous pourrons réinventer la société de demain, limiter les risques de repli sur soi, et faire émerger des expériences porteuses d'espérance pour répondre aux transitions en cours. C'est à ce mouvement que nous contribuons et que nous apportons notre capacité de dialogue entre les sphères financière, économique et citoyenne.

Pour aller plus loin, nous devons collectivement renforcer la structuration de l'ESS à l'échelle de filières pour qu'elle puisse, ainsi, se développer, qu'elle fasse poids, gagne en visibilité et défende mieux son action.

MURFY

Murfy est une société commerciale de l'ESS agréée ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) qui lutte contre le gâchis des déchets électroménagers en **encourageant la réparation** comme « premier réflexe à chaque panne ».

FAIRE ÉVOLUER LA NORME DES ENTREPRISES DE DEMAIN

Murfy illustre le **potentiel de l'ESS pour développer l'économie responsable** au service de l'intérêt général, notamment en alignant les dynamiques entrepreneuriales avec les enjeux de la transition environnementale et ceux de l'impact social. Société commerciale de l'ESS agréée ESUS, Murfy s'est dotée de 5 objectifs sociétaux, inscrits dans ses statuts :

1. Former et embaucher en local pour contribuer au développement des territoires ;
2. Réduire les émissions carbone et les extractions de matières premières liées à la fabrication d'électroménager ;
3. Aider les personnes les plus vulnérables à accéder au confort essentiel de l'électroménager ;
4. Participer à l'épanouissement professionnel et personnel de celles et ceux qui les rejoignent ;
5. Investir et innover pour faire de l'économie circulaire la norme de demain.

Le **comité ESS de Murfy** est composé de salariés élus et de parties prenantes externes, et il va plus loin que ce qu'exige la loi de 2014 : il a un **pouvoir de veto sur**

les décisions des dirigeants et des actionnaires en cas d'arbitrages désalignés avec les 5 objectifs extra-financiers. Cela permet à Murfy de développer ses activités, en repositionnant l'enjeu de l'atteinte de la rentabilité, non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen au service d'une finalité sociétale. **La Chambre Régionale de l'économie Sociale et Solidaire d'Île-de-France** a accompagné Murfy dans l'évolution de la gouvernance, en respect des principes de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

MOBILISER LES CITOYENS ET LES PARTIES PRENANTES POUR PLUS DE CIRCULARITÉ

Murfy engage de nombreuses **parties prenantes dans une démarche de coopération** pour encourager la réparation : la société propose aux Français une offre de diagnostic en ligne, ou d'envoyer un réparateur professionnel au domicile de ses clients avec un forfait réparation. Enfin, Murfy propose une **solution pour 100% des pannes** : si l'appareil n'est pas réparable, Murfy transforme le **montant du forfait réparation en bon d'achat** à valoir sur les appareils reconditionnés ou neufs durables que l'entreprise met en vente.



ETHIQUABLE

Ethiquable est une SCOP (société coopérative ouvrière de production) où les salariés sont les seuls actionnaires de l'entreprise. Depuis 2003, Ethiquable agit en faveur d'un **commerce équitable engagé** et soutient l'agriculture paysanne bio avec plus de 100 coopératives de petits producteurs partenaires en France et dans les pays du Sud. Les projets de commerce équitable d'Ethiquable ont un **impact direct pour 48 990 producteurs** dans 29 pays.



DÉFENDRE UNE AUTRE CONCEPTION DE LA VALEUR ET DE SON PARTAGE

Ethiquable **soutient les producteurs de 26 pays du Sud et en France** pour qu'ils puissent eux-mêmes procéder à la transformation finale des produits et ainsi assurer leur autonomisation et le développement de leur coopérative.

En tant que société coopérative ouvrière de production, Ethiquable a choisi un statut d'entreprise permettant la détention par les salariés du capital et à la gestion de l'entreprise, sur un mode participatif et démocratique. Ethiquable est également **agrée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** ce qui l'oblige à respecter des limites d'écart de rémunération entre les salariés et garantit la poursuite d'un but d'utilité sociale.

Afin d'offrir un **prix accessible aux consommateurs** et de garantir une répartition équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière, Ethiquable s'engage en toute transparence à pratiquer une marge raisonnable.

UNE ÉCONOMIE COOPÉRANTE

Chacun des produits d'Ethiquable sont équitables et bio. Ils sont issus d'un seul terroir, d'une seule organisation avec laquelle la SCOP a identifié un **projet de développement et d'autonomisation**. Elle accompagne sur le terrain les producteurs pour réaliser ces projets de commerce équitable.

Ethiquable travaille en direct avec les coopératives de producteurs de manière durable. Cela permet le développement et l'autonomisation des coopératives de producteurs. Ethiquable apporte un soutien technique et logistique, notamment lors de la création de filière, et financier par le **pré-financement des récoltes**. Ethiquable accompagne régulièrement en coopération avec des ONG d'agronomes, les coopératives dans leur structuration avec une équipe de **8 agronomes sur le terrain**.

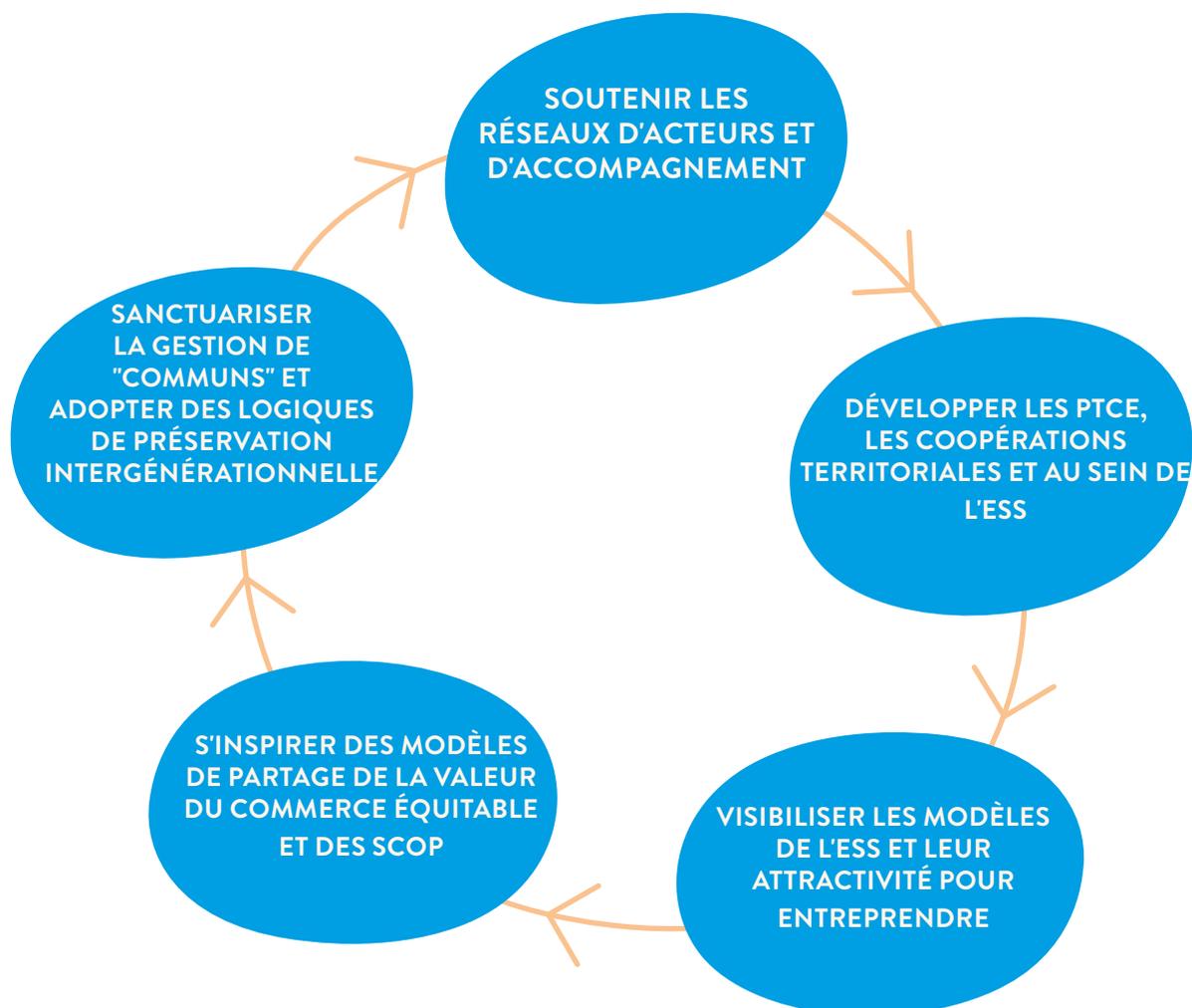
Les pistes identifiées par ESS France :

À l'issue du Congrès, ESS France a publié un **manifeste**, dont la rédaction a été façonnée par l'ensemble des travaux d'**Imagin'Ère de l'ESS**. Intitulé "**Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !**", il incarne l'engagement des acteurs de l'ESS réunis au sein d'ESS France à organiser les conditions du développement de l'ESS. Ce texte s'inscrit dans la lignée du manifeste "Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante".

Pour accéder au manifeste vous pouvez scannez le QR Code ci-après !



10





POUR UNE ESS FORTE DE SES COOPÉRATIONS :

- ◆ Renforcer les coopérations territoriales et les espaces de coopération ;
- ◆ Soutenir les réseaux d'acteurs et d'accompagnement de l'ESS, notamment les CRESS ;
- ◆ Développer les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) et lever les freins de financement et de compréhension de leur modèle ;
- ◆ Renforcer les coopérations internes à l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, etc.) avec des partenariats stables et équitables.

POUR UNE ESS INSPIRATRICE D'UN AUTRE PARTAGE DE LA VALEUR :

- ◆ Développer des dispositifs d'intéressement et de participation dans les structures ESS ;
- ◆ Soutenir les modèles de commerce équitable pour une rémunération juste et des pratiques durables ;
- ◆ Encourager la philanthropie, le mécénat et les dons, comme outils de redistribution solidaire des richesses ;
- ◆ Promouvoir la culture de la générosité et de l'engagement citoyen ;
- ◆ Valoriser la gestion des "communs" dans une logique de durabilité et de préservation intergénérationnelle face aux enjeux climatiques.



POUR UNE ESS DEVENUE ÉVIDENCE POUR ENTREPRENDRE :

- ◆ Permettre un réel accès de l'ESS aux dispositifs de droit commun d'aide aux entreprises par un canal d'accès dédié par les CRESS ;
- ◆ Renforcer les dispositifs d'accompagnement (juridique, administratif, stratégique) à toutes les étapes du cycle de vie des entreprises ;
- ◆ Les entrepreneurs de l'ESS devraient avoir le droit au même service que dans les consulaires grâce à l'affectation de la taxe parafiscale vers les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) ;
- ◆ Faire connaître les avantages des modèles de l'ESS aux jeunes actifs et aux indépendants, notamment les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) ou encore l'entrepreneuriat associatif ;
- ◆ Communiquer sur les opportunités de l'ESS dans les médias, l'éducation, l'enseignement supérieur dans toute sa diversité ;
- ◆ Promouvoir l'agrément ESUS et solidifier sa cohérence et les avantages qui y sont liés.





ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la Loi du 31 juillet 2014. Elle rassemble les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

Pour en savoir plus : www.ess-france.org

aéma
G R O U P E

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

 AESIO
MUTUELLE



 abeille
ASSURANCES



Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre MAIF et AÉSIO mutuelle. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 18 000 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger plus de 11,7 millions d'assurés. Multimarques, multiréseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection.

Pour en savoir plus : www.aemagroupe.fr/

WWW.ESS-FRANCE.ORG